PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Pommes de terre farcies

Prenez des pommes de terre d'égale grosseur. Creusez-les de manière que l'entrée du trou soit plus petite que le fond, et remplissez-les d'une farce préparée avec des viandes crues ou cuites, hachées avec du lard, du persil, du poivre, un peu de sel.

Faites fondre du beurre ou de la graisse dans un plat allant au feu; rangez les pommes de terre les unes à côté des autres, et mettes au four.

Lorsque les pommes de terre sont cuites et bien dorées, servez dans le plat même.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

Bonne recette pour servir des oeufs avec du pain roti

Faire rôtir des morceaux de pain et les beurrer ensuite. Mettre dans le plat prêt à servir. Faites une bonne sauce blanche, puis arrosez-les. Faites cuire 3 ou 4 œufs frais durs, et puis à l'aide d'une passoire les répandre sur les rôties.

Mettes le tout dans le fourneau et faites chauffer deux ou trois minutes. On sert chaud.

(suivre)

Une deuxième lettre de M. Lalonde

Monsieur Lalonde, président de l'U.C.C., publie, dans "la Terre de Chez Nous", une deuxième lettre sur la coopération, en réponse à notre article "Savoir ce que l'on veut et où l'on va."

Nous aurions beaucoup à dire à ce sujet, mais nous préférons ne faire aucun commentaire pour le moment, afin de ne pas nuire aux négociations en cours.

Le Conseil d'Agriculture a nommé un comité pour étudier les modifications à apporter à la loi, afin de promouvoir les intérêts de la coopération en province de Québec.

L'U.C.C. exposera sans doute officiellement à ce comité ses vues sur ce sujet.

Nous désirons vivement que l'entente se fasse et que rien ne vienne entraver la mise en œuvre du plan coopératif de l'honorable M. Perron.

Dans l'intérêt général, il y a des droits qu'il vaut mieux parfois ne pas exercer.

La coopération ne donnera son plein rendement que s'il y a unité de front.

Le Seul moyen

Nous ne développerons nos marchés que lorsque nous aurons étendu la coopération à toute la province, voilà ce que tout le monde semble admettre aujourd'hui. Ce moyen seul peut procurer la qualité et l'uniformité du produit par la classification. C'est ce que l'honorable M. Perron, homme d'affaires avant tout, a vite compris, et c'est pourquoi il a résolu de consacrer tous ses efforts à l'expansion de la coopération en province de Québec.

Sans doute, il rencontrera des critiques, ne serait-ce que de la part de ses adversaires politiques. Personne n'est exempt de critique. Nous en savons quelque chose, nous de la Coopérative Fédérée. Combien de fois nos actions les meilleures n'ont-elles pas été travesties, dénaturées, quand elles n'étaient pas tout simplement niées ! Prenons, par exemple, la coopérative de tabac de Rouville, On a déclaré récemment que ni la Coopérative Fédérée, ni le gouvernement n'avait fait quoi que ce soit pour aider à sa fondation, quand c'est tout le contraire qui est vrai. Nous avons fait ce que nous avons pu. En 1908, 1909, 1910 et 1911, la culture du tabac baissait dans Rouville. Les prix diminuaient, et les producteurs étaient à la merci des manufacturiers, qui ne payaient que ce qu'ils voulaient. Alors, le gouvernement vint au secours de la coopérative de tabac à St-Césaire, dans ce comté. Ce ne fut pas sans rencontrer de grandes difficultés, tant à cause de l'hostilité des manufacturiers qu'à cause de l'hostilité des membres eux-mêmes. Certains, toujours les mêmes, s'étaient efforcés de créer la zizanie dans leurs rangs. Le gouvernement prêta $16,000 à la coopérative pour l'aider. La somme a été rendue entièrement, par annuités, et l'entreprise est aujourd'hui en pleine prospérité. Finalement, les industriels ont compris le but et les bienfaits de la coopérative, les membres ont constaté sa nécessité, et tout est rentré dans l'ordre.

Le jour luira-t-il jamais où les deux partis politiques s'entendront pour ne pas faire la guerre à la coopération et rendre justice à ceux qui ont consacré le meilleur de leur existence à l'établir en notre province ?

Nouvelle Coopérative Agricole

La paroisse de St-Ferdinand d'Halifax vient de former la deuxième coopérative agricole suivant le programme de coopération de l'honorable M. J.-L. Perron. Trente-deux cultivateurs de cette paroisse se sont groupés et ont souscrit chacun la somme de $100.

Lorsque cette coopérative vendra des produits, le Ministère de l'Agriculture lui paiera un et demi pour cent du chiffre de ces ventes jusqu'à concurrence de $20,000.

Il faut féliciter ces cultivateurs de leur geste d'initiative en même temps que M. l'abbé Boulet, curé de la paroisse, et M. A. Gélinas, agronome du comté, pour la part active qu'ils ont prise à cette organisation.

On sait que la première coopérative du genre fut récemment fondée à Laurierville.

La Coopération s'impose

Pour l'étude et la défense des intérêts économiques et moraux des populations rurales, la coopération s'impose. L'individualisme invétéré du cultivateur le porte à négliger les avantages de l'association. Pour vaincre son indifférence, il faut lui offrir un bénéfice immédiat, palpable.

Les achats collectifs de marchandises d'utilité professionnelle, la vente coopérative des produits agricoles offrent un moyen efficace et rapide d'augmenter les profits de la culture. En accroissant le bien-être du campagnard, la coopération consolide la famille rurale et l'attache au sol.

Enfin, les organismes paroissiaux aident énormément à la diffusion des bonnes pratiques et à la formation d'une mentalité de progrès.

Ce but, qui est à la fois d'ordre économique, d'ordre social et d'ordre moral, ne pouvait être atteint que par une organisation coopérative.

(L'honorable M. Perron dans son manifeste.)

Le prix du succès

C'est le désir de tout homme digne de ce nom de réussir dans sa profession et de faire un succès de ses occupations journalières. Or, pour que le travail soit profitable, il est nécessaire qu'il soit bien dirigé, c'est-à-dire que celui qui a charge de la direction sache exactement où il va et quels sont les résultats qu'il est en droit d'attendre de l'accomplissement de tels travaux. De là la nécessité de s'instruire des choses de sa profession.

Ce qui précède est applicable à toutes les branches de l'activité humaine, à l'agriculture aussi bien qu'aux autres professions. Mais, quel que soit le degré d'instruction ou de connaissances d'un individu, s'il travaille seul, isolément et séparément de ceux qui sont dans la même branche d'activités, il rencontrera sur sa route des difficultés qu'il sera impuissant à vaincre.

Celui qui suit dans la vie la route de l'individualisme est voué à une lutte incessante qui l'épuise et anéantit beaucoup de ses efforts.

Ceux qui, au contraire, suivent la route de la coopération peuvent être assurés du succès, car il n'y a pas d'obstacles que l'effort commun ne peut réussir à vaincre.

La coopération a été un bienfait pour l'agriculture dans tous les pays où on a su la comprendre: le Danemark, la Belgique, la France, l'Allemagne en sont des preuves irrécusables.

L'honorable M. Caron l'avait parfaitement compris lorsqu'il défrayait la route aux premières coopératives agricoles. Le succès est à ce prix. L'honorable M. Perron, le ministre actuel de l'Agriculture le comprend aussi, puisque tout son programme agricole est à base de coopération.

Mais on organisera en vain des sociétés ou des syndicats coopératifs agricoles tant qu'on ne sera pas parvenu à former une mentalité coopérative, chez tous les adhérents. Le grand obstacle au succès de la coopération, c'est l'égoïsme individuel qui voudrait en retirer tous les avantages sans rien donner. Le vrai coopérateur est celui qui est également bien disposé à faire bénéficier de ses efforts tous ses collègues professionnels aussi bien qu'à profiter lui-même de l'effort des autres et à profiter avec eux de l'effort commun.

Par la coopération, l'agriculture devient plus facile, parce que l'on peut tirer profit de la science des uns et de l'expérience des autres. Les frais d'exploitation peuvent dêtre réduits. La production peut être augmentée. L'écoulement ou la vente des denrées ou des produits peut se faire avec plus de succès et à moins de frais. On peut également économiser sur les achats coopératifs ou faits en commun.

Bref, nos succès futurs dépendent en bonne part de la façon dont nous saurons pratiquer la coopération.

Réformons notre mentalité et devenons de vrais coopérateurs. Mettons un frein à notre égoïsme, unissons-nous en de puissantes coopératives, adoptons-en la mentalité et la pratique et le succès agricole est assuré.

A REMARQUER:

Il y a eu baisse générale sur le marché des volailles la semaine dernière. Tous les rapports que nous fournissent les journaux ne parlent que de baisse. Il semble que la Coopérative Fédérée ait été seule à maintenir ses prix. La chose mérite d'être remarquée, car elle fait bien voir quel rôle joue cette organisation en maintenant les prix à un niveau aussi élevé que possible.

NOTES E

Les Cercles et Socié
Perron, ministre de l'Ag
province son nouveau p
entendre que les Cercles A
disparaître.

Cette disparition ne
actuellement le ministèr
des Sociétés d'Agricultu
spécial étudie la questio
problème, et son secrétai
Sociétés d'Agriculture à c

Le Conseil d'agricu
d'agriculture, afin de con
tant que les réponses au
et le plus clairement poss

Le sel seulement pe
tive pour le fromage.—D
l'empire de la Partie I de
ments définit le fromage,
tient une autre substanc
Gazette du Canada du 1
paru, le but de ces règlem
préservatif dans la fabric
nouveau, le fromage est
le caillé que l'on obtient
mélange de ces substance
de l'acide lactique ou tou
l'addition de quantités
dients sains, comme les
tion, les moisissures spéci
rantes ou assaisonnantes
substances préservatives

Prophéties en voie d
cultivées, sur le même es
duira une récolte triple.
un plus grand nombre de
ni des pâturages, ni de l
qu'ici restés incultes, se
amènera à la ville les pro
le bétail, mille autres pro
fleuve St-Laurent se cou
l'argent des autres peupl

Ce sera le temps d
bénéfices resteront au p
minières, de grandes ins
grandes exploitations de
pour lesquelles il a fallu
dessus de cette populatio
nombreuse et plus prosp
aristocratie de la fortune
la culture intellectuelle.

Ce sera la prospérit
noble nation, command
auréole de la vertu et du
(Le Rév

Amélioration du lai
destiné à la vente en nat
années. Depuis quelque
grandes villes appliquen
consommateur contre le
Les vendeurs de lait eu
le consommateur, le co
l'épreuve scientifique et
peut maintenant élimine
et améliorer ainsi la qua

Pour fournir des re
de lait, le Ministère de
l'essai de la qualité du
l'Agriculture, par C. K.
ferme expérimentale, tr
mentaire, de la propreté
et du goût.

Il explique l'import
d'emploi aussi général q
vent être conduits pour
prennent ainsi à connaît
vent le classer et le pay
ment dit-on doit, pour
locales, comme la quali
surplus dans différentes
chés. Ce sont là des co
veut donner satisfaction